



S. Bordier, Département de l'Aube, Adjust Production, O. Douard, Graphisme : C. Eberhard



Ingénierie territoriale

Le Département à vos côtés pour faire émerger et concrétiser les projets de votre collectivité.



LE DÉPARTEMENT
A vos côtés

Département de l'Aube
Hôtel du Département
2 rue Pierre-Labonde
BP 394 - 10026 Troyes cedex
—
Tél. : 03 25 42 50 50
Fax : 03 25 42 51 63
departement@aube.fr
—
aube.fr
in f @aubedepartement

Commune ou groupement de communes ?

Vous avez un projet plus ou moins complexe à mener, un besoin d'expertise ou d'accompagnement pour avancer sur votre projet ?

Le Département de l'Aube met à votre disposition son expertise technique et administrative, ainsi qu'un puissant réseau de partenaires pour vous aider à avancer. Vous restez pleinement responsable de vos choix et agissez en complète autonomie.

“ Mettre en commun les compétences, c'est la base de l'action collective. Que toutes celles et ceux, nombreux, qui croient dans le potentiel et dans l'avenir de notre territoire, puissent œuvrer, ensemble, au service de l'Aube et des Auboisiens... tel est l'objectif. ”

Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube

L'INGÉNIERIE TERRITORIALE DU DÉPARTEMENT : UNE INTERVENTION COMPLÉMENTAIRE

Le Département n'a pas vocation à se substituer à l'ingénierie existante déjà proposée par d'autres acteurs. Il intervient là où une carence des acteurs privés, voire publics, est constatée et dans le strict cadre autorisé par la législation. Cela dans le respect de la libre concurrence.



LES SERVICES DU DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNENT EN DE NOMBREUX DOMAINES

Aménagement de l'espace public et voirie

- Gestion de la voirie et de la circulation
- Réalisation de travaux d'entretien et de réparation de voirie et d'ouvrages d'art
- Étude et direction de travaux de modernisation de la voirie
- Projet d'aménagement d'un espace public
- Interventions routières au bénéfice des communes

Aménagement du territoire et du patrimoine bâti

- Instruction des actes d'urbanisme
- Conseil en conduite d'opérations

Solidarités humaines

- Projets d'établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)
- Projets en faveur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées
- Projets d'établissements ou de services pour les personnes âgées et handicapées

Culture et patrimoine

- Conservation et communication d'archives publiques
- Gestion des archives communales et intercommunales numériques
- Mise à disposition d'outils de valorisation du patrimoine
- Soutien de la lecture publique

Environnement et cadre de vie

- Hygiène et sécurité alimentaire en restauration collective : diagnostic et conseil
- Gestion d'un système d'assainissement collectif

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES POUR VOUS AIDER À TROUVER LA SOLUTION

L'intelligence collective au service de vos collectivités

Le Département n'est pas le seul à pouvoir vous accompagner. Il vous oriente aussi vers le réseau d'experts qu'il a recensés : un ensemble d'acteurs complémentaires qui travailleront au service de vos projets.

- Services techniques et organismes locaux :

SPL-Xdemat, Technopole de l'Aube en Champagne, CDHU (Conseil développement habitat urbanisme), CDG10 (Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube), SDIS10 (Service départemental d'incendie et de secours de l'Aube), SDDEA (Syndicat départemental des eaux de l'Aube), SDEA (Syndicat départemental d'énergie de l'Aube), SDEDA (Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube).

- Partenaires de l'ingénierie publique locale associés à la démarche :

AMF10 (Association des maires de l'Aube), CDT (Comité départemental du tourisme de l'Aube), PNRFO (Parc naturel régional de la forêt d'Orient).

Vous avez une idée de construction/réhabilitation mais ne savez pas par où commencer ?

LE CONSEIL EN CONDUITE D'OPÉRATIONS (CCO) vous aide à y voir clair avant de démarrer votre projet.

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE vous accompagne en amont du projet : faisabilité/pertinence du projet, procédures administratives à prévoir, planning et budget prévisionnels, mobilisation des parties prenantes nécessaires à la réalisation du projet...

UN SERVICE GRATUIT entièrement pris en charge par le Département.

CONTACT
Département de l'Aube
Mission Conseil en conduite d'opérations (CCO)
Laetitia Hunin,
chargée de mission
Tél. : 03 25 42 52 40
Email : cco10@aube.fr

COMBIEN ÇA COÛTE ? LE DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

L'offre départementale a vocation à répondre en priorité aux besoins des plus petites collectivités dont les ressources humaines, techniques et financières sont, par nature, limitées. Ainsi, les missions de premier conseil sont gratuites, entièrement prises en charge par le Département.

Quant aux missions d'appui et d'assistance plus avancées, elles peuvent faire l'objet d'une demande de participation financière selon leur nature et selon la taille de la commune.



OUTILS ET INTERLOCUTEURS À VOTRE SERVICE

Pour trouver les réponses et les interlocuteurs adaptés à votre projet : RDV dans l'espace « Collectivités » (rubrique « Services en ligne » sur aube.fr)

Fiches techniques par type de projet (détail de la prestation et contact dédié pour chaque thématique)

Aides financières du Département

Le réseau de partenaires du Département

Pour tout autre renseignement
Département de l'Aube
Ingénierie territoriale :
Carole De Guglielmo,
mission Appui aux politiques publiques.
Tél. : 03 25 42 52 27
Email : carole.deguglielmo@aube.fr